91-05570/

Le Groupe SGF

La Société générale de financement du Québec a pour mission la promotion et la réalisation, en collaboration avec des partenaires, de projets de développement industriel dans des secteurs stratégiques en conformité avec les politiques de développement économique du gouvernement du Québec.

Dans ce cadre, elle assume la gestion d'un groupe industriel composé d'entreprises manufacturières de taille significative et assure la planification et le développement des entreprises qu'elle contrôle sur la base de critères de croissance et de rentabilité.

La SGF a été constituée en 1962 et le gouvernement du Québec en est l'actionnaire. Avec, en 1988, un bénéfice net de 147,0 millions de dollars et un actif de 1,19 milliard de dollars, la société est l'un des groupes industriels les plus importants au Québec.

Au 31 décembre 1988, la SGF était présente dans les secteurs de l'aluminium, de la pétrochimie, des produits forestiers, de la construction navale et des équipements énergétiques.

De plus, afin de systématiser son approche au développement de nouveaux projets industriels fondés sur les avantages du Québec, la SGF intervient dans deux nouveaux secteurs: le matériel de transport et les métaux et minéraux. Ces deux secteurs ont été choisis sur la base de leur potentiel de croissance, de rentabilité et de synergie.

Sommaire financier – SGF

(en millions de dollars sauf les ratios)

ACTIF

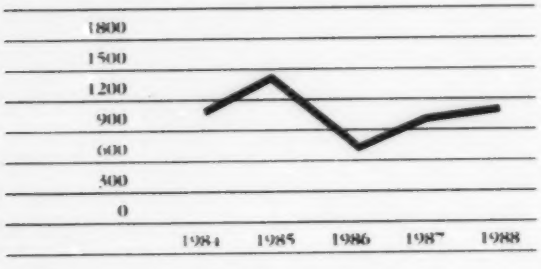

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

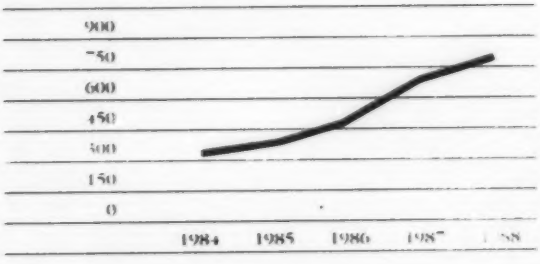

BÉNÉFICE AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES

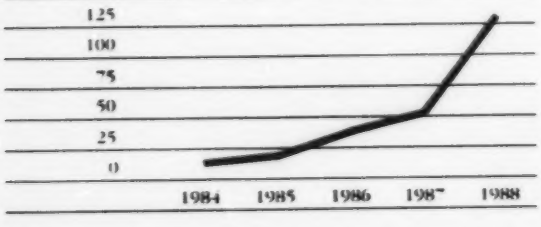

BÉNÉFICE NET

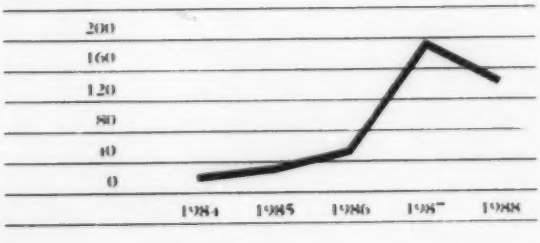

RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE
avant postes extraordinaires

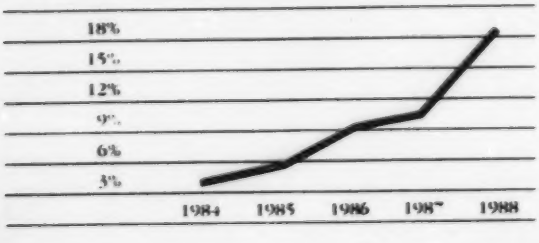

RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE
après postes extraordinaires

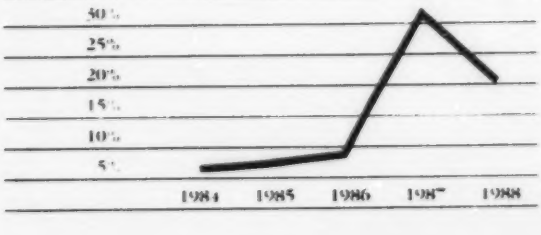

TABLE DES MATIERES

Rapport du président du conseil et chef de la direction	3
Placements	6
Aluminium	8
Pétrochimie	12
Produits forestiers	16
Construction navale et équipements énergétiques	20
Nouveaux secteurs	24
Rapport de la direction – Rapport des vérificateurs	28
Bilan consolidé	29
Résultats consolidés	30
Bénéfices non répartis consolidés	31
Évolution de la situation financière consolidée	32
Notes complémentaires	33
Rétrospective des dix dernières années	42
Principales données financières par secteur	44
Ressources humaines	46
Conseil d'administration – Direction	48

Paul Berthiaume, président du conseil, président et chef de la direction

Rapport du président du conseil et chef de la direction

La Société générale de financement du Québec, en conformité avec sa mission à l'égard du développement industriel, a poursuivi en 1988 le développement de ses filiales et initié de grands projets dans les secteurs où elle est active.

Des investissements totalisant plus de 600 millions de dollars ont été engagés en 1988. De plus, un projet de 200 millions de dollars en pétrochimie a été approuvé par les partenaires et sa réalisation est sujette à l'approbation de modalités de financement par les gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble de ces projets qui seront réalisés au cours de la période 1989-1992, permet de dégager, en plus des retombées économiques temporaires reliées à la phase de construction, un impact permanent sur l'assise économique et industrielle du Québec. En effet, ces projets devraient créer environ 4 200 emplois directs et indirects permanents et générer annuellement des retombées en valeur ajoutée de quelque 330 millions de dollars.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe SGF montrent un bénéfice net avant postes extraordinaires de 132,0 millions de dollars comparé à celui de 51,7 millions de dollars réalisé un an plus tôt. Ces résultats constituent un record et sont principalement attribuables à la bonne performance d'Albecour et d'Éthylec. Notons aussi qu'au cours de l'année Le Groupe MIL a procédé à une réorganisation de ses activités qui lui a permis de réduire substantiellement ses pertes.

Des postes extraordinaires de 15,0 millions de dollars portent le bénéfice net de la SGF à 147,0 millions de dollars. Ces postes extraordinaires comprennent essentiellement les gains nets relatifs à la disposition de filiales.

Un an plus tôt, le bénéfice net de la SGF s'établissait à 194,0 millions de dollars et comprenait des bénéfices extraordinaires de 142,2 millions de dollars, résultant principalement de la disposition de la participation de Dofor dans Donohue inc.

Les ventes consolidées ont également connu une hausse importante en 1988, passant de 492,7 millions de dollars en 1987 à 570,2 millions de dollars.

L'année 1988 a été particulièrement bonne pour les producteurs d'aluminium primaire. En effet, la demande mondiale s'est maintenue à des niveaux élevés exerçant une pression à la hausse sur les prix. Profitant de cette conjoncture favorable, Albecour, qui détient une participation de 24,95% dans l'aluminerie de Bécancour, a réalisé un bénéfice net de 64,3 millions de dollars comparé à celui de 23,2 millions de dollars réalisé l'an dernier. Les ventes d'Albecour ont atteint 162,1 millions de dollars alors qu'en 1987, elles s'établissaient à 110,9 millions de dollars.

La conjoncture favorable du marché mondial de l'éthylène de même que les divers projets de modernisation réalisés au cours des dernières années, notamment aux usines de Pétromont, ont permis à Éthylec, qui détient une participation de 50% dans Pétromont, d'enregistrer un bénéfice net de 47,2 millions de dollars comparé à un bénéfice net de 8,4 millions de dollars l'an dernier. Les ventes ont atteint 162,8 millions de dollars comparativement à 118,3 millions de dollars un an plus tôt.

L'incidence des prix inférieurs des panneaux de gypse, le raffermissement du dollar canadien en 1988 et la grève de trois mois et demi à l'usine de pâte à Lebel-sur-Quévillon ont eu des effets négatifs sur les résultats financiers de Domtar. Ainsi le bénéfice net s'est chiffré à 111 millions de dollars, comparativement au bénéfice de 161 millions de dollars réalisé en 1987. Malgré ces facteurs défavorables, les ventes sont restées sensiblement au même niveau, s'établissant à 2,7 milliards de dollars comparativement à 2,6 milliards de dollars enregistrées en 1987.

L'intégration ordonnée des activités des entreprises acquises de Versatile Corporation, la réduction des activités moins rentables et la vente de Foresteel et de Sométal, ont eu pour résultat de réduire les pertes affichées par Le Groupe MIL en 1987 de 48,6 millions de dollars à 18,2 millions de dollars en 1988. Le Groupe MIL a en outre enregistré des ventes de 240,8 millions de dollars en 1988, un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Projets en voie de réalisation

Les quatre propriétaires de l'aluminerie de Bécancour, Pechiney, Reynolds, Alumax et la filiale de la SGF, Albecour, ont autorisé au début de décembre 1988 la construction d'une troisième série de cuves d'électrolyse qui portera la capacité de production annuelle de l'usine de 240 000 à 360 000 tonnes d'aluminium primaire. Cette expansion majeure permettra aux propriétaires de réaliser des économies d'échelle importantes en rédui-

sant les coûts d'exploitation. Le projet nécessitera de la part des partenaires des investissements de l'ordre de 550 millions de dollars.

Les efforts de Pétromont ont surtout porté au cours des dernières années sur la réalisation d'un plan de restructuration et de modernisation de ses installations à Varennes et à Montréal-Est. Ces efforts ont porté fruit au début de 1988 lorsque Pétromont a réalisé un revirement impressionnant de sa situation financière. Elle envisage maintenant d'autres projets importants d'expansion qui augmenteraient de façon significative sa production de polyéthylène et le rendement de ses usines.

Parallèlement, Pétromont a augmenté sa participation à 31,5% dans le consortium Soligaz. Ce projet, qui aiderait l'expansion de l'usine de Varennes et que la SGF souhaite voir réalisé, permettrait un approvisionnement à prix concurrentiel en matières premières provenant de l'Ouest canadien et du marché international.

Domtar a poursuivi au cours des dernières années un programme dynamique d'investissements visant à renforcer sa présence dans les secteurs où elle est active. En 1988, ces investissements de la société dans les immobilisations d'activités commerciales existantes représentaient 407 millions de dollars dont 242 millions de dollars étaient destinés à la modernisation de l'usine de papiers fins de Windsor au Québec.

Un pas important pour l'industrie québécoise des pièces automobiles a été franchi le 8 mars 1989, alors que la SGF et Magna international inc. annonçaient la formation d'une société spécialisée dans la fabrication de matériaux à base de fibre de bois destinés entre autres à l'industrie automobile. Par sa présence dans ce nouveau secteur, la SGF veut développer au Québec des fournisseurs de classe mondiale qui puissent se tailler une part plus importante du marché nord-américain des pièces et accessoires pour véhicules automobiles.

Projets à l'étude

Forte de son expérience dans le montage de grands projets, la SGF travaille activement à l'établissement d'une nouvelle aluminerie de taille mondiale au Québec. Un consortium formé de la SGF et de partenaires étrangers est déjà constitué et l'aménagement du site à Sept-Îles devrait débuter à la fin du deuxième trimestre de 1989. Ce projet nécessiterait des investissements de 1,7 milliard de dollars et créerait directement environ 800 emplois permanents, sans compter 1 500 emplois par année au cours des trois années de construction de l'usine.

D'autres projets, tant dans les secteurs de la pétrochimie et de l'aluminium que dans les secteurs plus nouveaux de l'automobile et des métaux et minéraux, sont à divers stades de développement.

Autres faits saillants

Le 1er juin 1988, la SGF a annoncé la vente de sa filiale Industries Tanguay inc. à une société québécoise et appartenant à parts égales à une filiale du Groupe Canam-Manac et à un homme d'affaires de Montréal.

Le 11 août, la SGF a annoncé la vente de sa filiale Bio-Méga inc. à Boehringer Ingelheim (Canada) ltée, une filiale de la multinationale pharmaceutique du même nom.

Pour la SGF, la décision de se départir de ces deux filiales cadre bien avec ses orientations stratégiques. De plus, les acquéreurs

assurent aux deux entreprises le dynamisme nécessaire à leur développement continu.

Perspectives de développement

Au cours de 1988, la SGF a entrepris une revue en profondeur de sa stratégie corporative. Cette démarche, fondée sur une vision nouvelle de son engagement, a mis à contribution tout le personnel cadre et professionnel de l'entreprise. Notre stratégie exige désormais de tous les membres de l'équipe une vigilance constante pour assurer une action compatible au rythme réel des changements de notre environnement économique.

Ainsi, dans le contexte de la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, la SGF va capitaliser sur les avantages naturels du Québec, sur sa proximité d'un marché de plus de 100 millions de personnes et sur son expertise dans le montage de projets pour s'associer avec des partenaires, leaders mondiaux dans leur domaine.

La SGF cherche à exploiter pleinement le potentiel de développement en aval des secteurs de l'aluminium, du matériel de transport, de la pétrochimie, des métaux et minéraux. De plus, elle examinera la possibilité d'ajouter à ses secteurs prioritaires deux nouveaux secteurs dans le domaine de la technologie avancée.

Pour ses partenaires éventuels, la SGF dispose d'atouts et de caractéristiques spécifiques qui contribuent au succès des projets qu'elle entreprend. Outre sa crédibilité, sa stabilité et son expertise, la SGF est une entreprise de grande taille, disposant de fonds importants qu'elle est déterminée à investir dans des projets structurants et rentables conformément à sa mission.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration à son assemblée du 27 mai 1988 a accepté la démission de Monsieur Yvon Marcoux comme administrateur, président du conseil, président et chef de la direction de la société. En poste depuis octobre 1986, M. Marcoux a fait preuve de dévouement et de compétence dans l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Henri A. Roy a été nommé le 3 novembre dernier au conseil d'administration de la SGF. Il remplace à ce poste Monsieur Richard Drouin qui occupe d'importantes fonctions à Hydro-Québec.

À l'occasion de ces départs, le conseil d'administration souhaite à Messieurs Marcoux et Drouin un franc succès dans leur nouvelle carrière.

Ressources humaines

L'expertise et l'entrepreneurship de son personnel constituent des facteurs clés de succès de la SGF. Les réalisations des dernières années confirment ce fait. De plus, la réorientation récente de la mission de l'entreprise a donné au personnel une nouvelle source de motivation et d'ardeur au travail. Tous les employés cadres, les professionnels et le personnel administratif de la SGF et des filiales comprennent les enjeux du développement industriel du Québec et y travaillent avec vigueur. En mon nom et au nom du conseil d'administration, je veux leur exprimer ma reconnaissance pour leur compétence et leur souci du travail bien fait.

Pour le conseil d'administration,
le président du conseil et chef
de la direction,

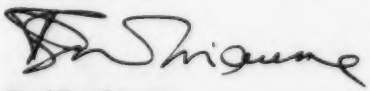

Paul Berthiaume
Montréal, le 30 mars 1989.

Placements

Au 31 décembre 1988

ALUMINIUM

Albecour, société en commandite

[redacted]

100% Société générale de financement du Québec

Aluminerie de Becancour inc.

[redacted]

24,95% Albecour, société en commandite

[redacted]

24,95% Alumax Québec inc.

[redacted]

50,1% Pechiney Reynolds Québec inc.

PÉTROCHIMIE

Éthylec inc.

[redacted]

100% Société générale de financement du Québec

Pétromont, société en commandite

[redacted]

50% Éthylec inc.

[redacted]

50% Union Carbide du Canada limitée

Alcools de Commerce enr.

[redacted]

50% Éthylec inc.

[redacted]

50% Union Carbide du Canada limitée

CONSTRUCTION NAVALE ET ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES

Le Groupe MIL inc.

[redacted]

65% Société générale de financement du Québec

[redacted]

35% Alsthom

PRODUITS FORESTIERS

Dofor inc.

[redacted]

100% Société générale de financement du Québec

Domtar inc.

[redacted]

27.8% Dofor inc.

[redacted]

16.4% Caisse de dépôt et placement du Québec

[redacted]

55.8% Autres actionnaires

NOTE: La SGF détient aussi les participations suivantes:

Investissements Novacap inc.	15.7%
Cegelec Industries inc.	10%
Cegelec Entreprises inc.	[illegible]%

Pipeline Shawinigan enr.

[redacted]

50% Éthylec inc.

[redacted]

50% Union Carbide du Canada limitée

Aluminium

C'est en 1983 que la SGF a fait de l'aluminium un de ses secteurs prioritaires pour le développement industriel du Québec. Albecour, société en commandite, est une filiale à part entière de la SGF, qui détient une participation de 24,95% en propriété indivise dans l'aluminerie de Bécancour, une usine ultra-moderne de production d'aluminium primaire. Les autres propriétaires de cette usine sont la société américaine Alumax avec 24,95% et les sociétés française Pechiney et américaine Reynolds Metals Company qui détiennent conjointement et à parts égales 50,1%.

Chaque partenaire de l'aluminerie assume sa quote-part de l'achat d'alumine et de la vente de l'aluminium produit. Grâce aux efforts soutenus des employés de Bécancour, l'usine a fonctionné à pleine capacité en 1988, produisant plus de 240 000 tonnes d'aluminium.

Albecour a commercialisé la totalité de sa quote-part de cette production sur les marchés canadien, américain et européen. Elle a pu bénéficier d'importantes plus-values commerciales en faisant un usage optimal des équipements de la fonderie pour produire et vendre des billettes d'extrusion, des plaques de laminage et des lingots de refonte.

Résultats d'exploitation

L'année 1988 a été particulièrement bonne pour les producteurs d'aluminium primaire. Durant les deux premiers trimestres de l'année, les prix ont fortement augmenté, passant de 80 cents américains la livre en janvier à 1,30 dollar la livre en juin.

La demande mondiale s'est maintenue à des niveaux élevés et ce n'est qu'au cours des trois derniers mois de l'année que la pression sur les prix s'est quelque peu affaiblie. À la fin de décembre, les prix de transaction nord-américains se situaient aux environs de 1,10 dollar américain la livre.

L'offre de métal dans les pays de l'Ouest n'a surpassé la demande en 1988 que par 100 000 tonnes pour atteindre un niveau record de 14,2 millions de tonnes. Ce niveau représente une augmentation de 8% par rapport à celui de 1987, tandis que la demande croissait de 3,1%. Cette augmentation a été soutenue par une très forte consommation dans le secteur de la tôle à cannette.

Les stocks d'aluminium primaire étaient d'environ 1,57 million de tonnes en fin d'année en comparaison de 1,48 million de tonnes au début de la période. C'est en juin que les réserves mondiales étaient à leur niveau le plus bas alors qu'elles n'étaient que de 1,42 million de tonnes, soit l'équivalent de 5 semaines de consommation. Notons qu'il y a deux ans, des stocks de 10 à 12 semaines dans le secteur primaire étaient considérés comme normaux.

Profitant de cette conjoncture exceptionnellement favorable dans l'industrie, Albecour a réalisé en 1988 un bénéfice net de 64,3 millions de dollars comparé à celui de 23,2 millions de dollars réalisé l'an dernier. Les ventes d'Albecour ont par ailleurs atteint 162,1 millions de dollars alors qu'en 1987, elles s'établissaient à 110,9 millions de dollars.

Les perspectives pour 1989 sont un

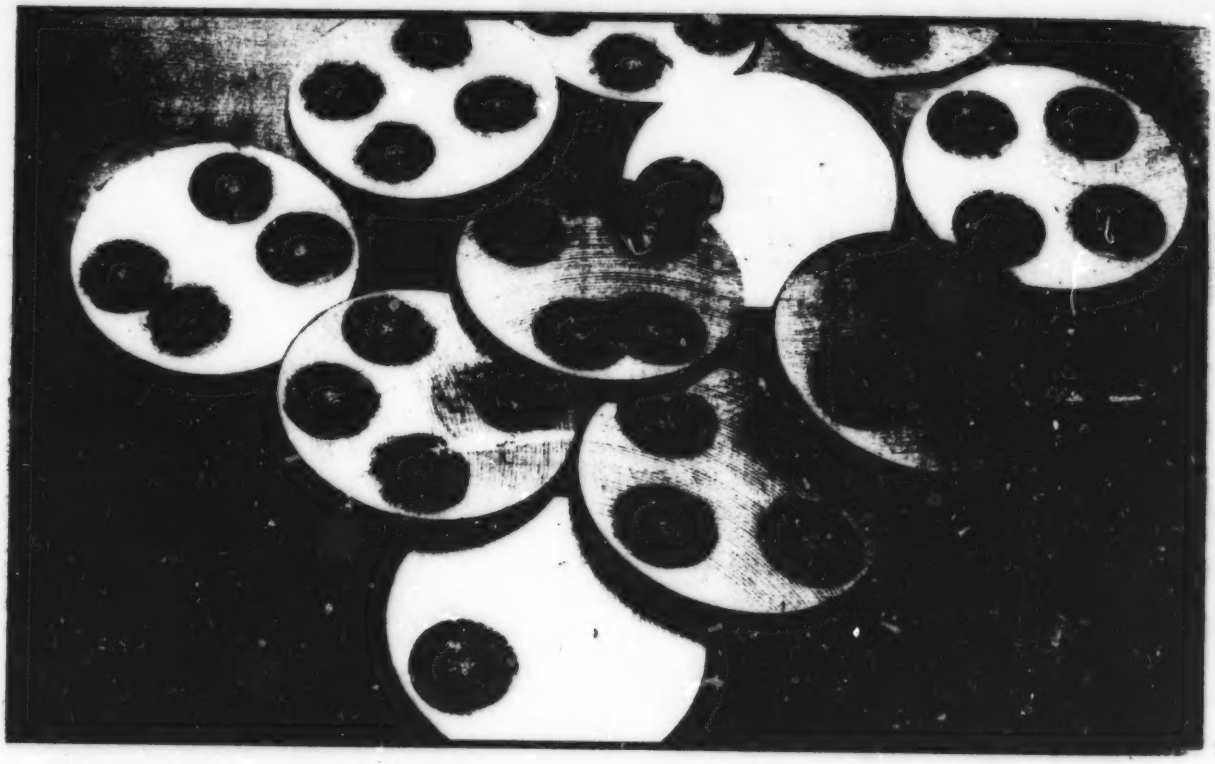

1

peu moins favorables qu'elles ne l'ont été pour 1988. La croissance de la demande devrait ralentir quelque peu en raison du ralentissement de l'activité économique dans le monde. De plus, les niveaux de prix très élevés connus l'année dernière pourraient résulter en une plus grande substitution de l'aluminium par des produits concurrentiels, particulièrement dans l'industrie de la construction.

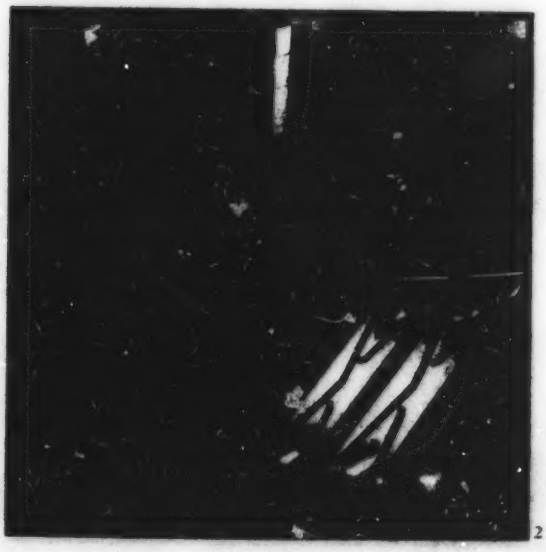

2

La disponibilité de métal en 1989 augmentera avec la mise sous tension de nouvelles cuves d'électrolyse au Vénézuela et en Inde. Le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie devrait atteindre plus de 97%, ce qui constituera un niveau extrêmement élevé et difficile à soutenir à long terme.

Faits saillants

Les quatre propriétaires de l'aluminerie de Bécancour ont autorisé le 1er décembre 1988 la construction d'une troisième série de cuves d'électrolyse, portant ainsi la capacité de production annuelle de l'usine de 240 000 tonnes à 360 000 tonnes.

Les travaux d'ingénierie sont déjà complétés et la construction sur le chantier est en cours. Si les travaux se déroulent comme prévu à l'échéancier, la première cuve de la troisième série d'électrolyse devrait être mise sous tension dès le 15 janvier 1991. L'expansion de l'usine permettra aux propriétaires de réaliser des économies d'échelle en réduisant à la fois les coûts d'exploitation et les coûts moyens d'investissement par tonne de capacité installée. Le projet nécessitera de la part des quatre propriétaires des investissements de l'ordre de 550 millions de dollars canadiens.

Les propriétaires ont également annoncé le 1er décembre dernier la signature d'un nouveau contrat avec Hydro-Québec pour la fourniture des 600 mégawatts d'électricité nécessaires à la production soutenue de 360 000 tonnes d'aluminium par année. D'une durée de 26 ans à partir du 1er janvier 1989, le nouveau contrat est fondé sur une formule originale de tarification qui reliera de façon proportionnelle le prix de l'électricité au prix de l'aluminium primaire.

Par ailleurs, la SGF a mis sur pied en 1988 un consortium international pour étudier la faisabilité de construire une nouvelle aluminerie au Québec. Le consortium a fait exécuter les multiples études détaillées qui permettraient une prise de décision finale au cours du premier semestre de 1989. Connue sous le nom d'"Alouette", la nouvelle aluminerie serait située à Sept-Îles et produirait dans sa phase initiale 278 000 tonnes par année d'aluminium primaire. Le démarrage est prévu pour le début de 1992. La participation de la SGF serait, comme à Bécancour, minoritaire mais d'importance stratégique.

La SGF continuera en 1989 la promotion de ses projets d'investissement en aval de la production d'aluminium primaire. Désirant augmenter la valeur ajoutée et diversifier ses sources de revenus dans le secteur de l'aluminium, la SGF cherche à développer avec des partenaires des projets d'investissement qui tireront avantage des ressources du Québec et qui permettront de générer localement une activité économique importante.

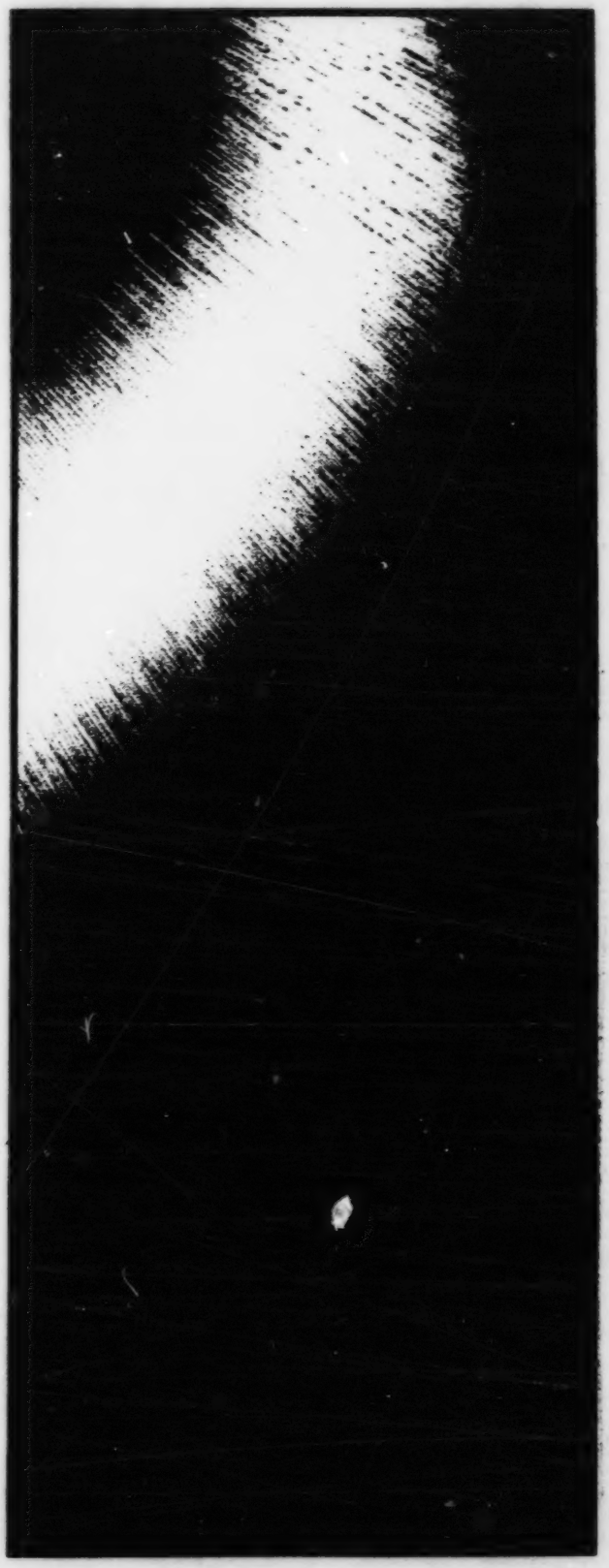

1
Pour garantir à ses clients un produit conforme à leurs spécifications, le laboratoire d'ABI effectue des analyses élémentaires par spectrométrie à émissions optiques sur des échantillons pour connaître le degré de pureté de l'aluminium et des alliages de fonderie.

2
Une troisième série de cuves d'électrolyse est en construction à l'aluminerie de Bécancour. À partir de 1991, l'usine produira 360 000 tonnes d'aluminium primaire selon une technologie sécuritaire et très efficace.

3
Acheminé vers la fonderie, l'aluminium en fusion est coulé en billettes homogénéisées qui sont utilisées pour l'extrusion de profilés. Albecour commercialise aussi des plaques pour le métal en feuilles et des lingots T utilisés dans la préparation d'alliages spécialisés.

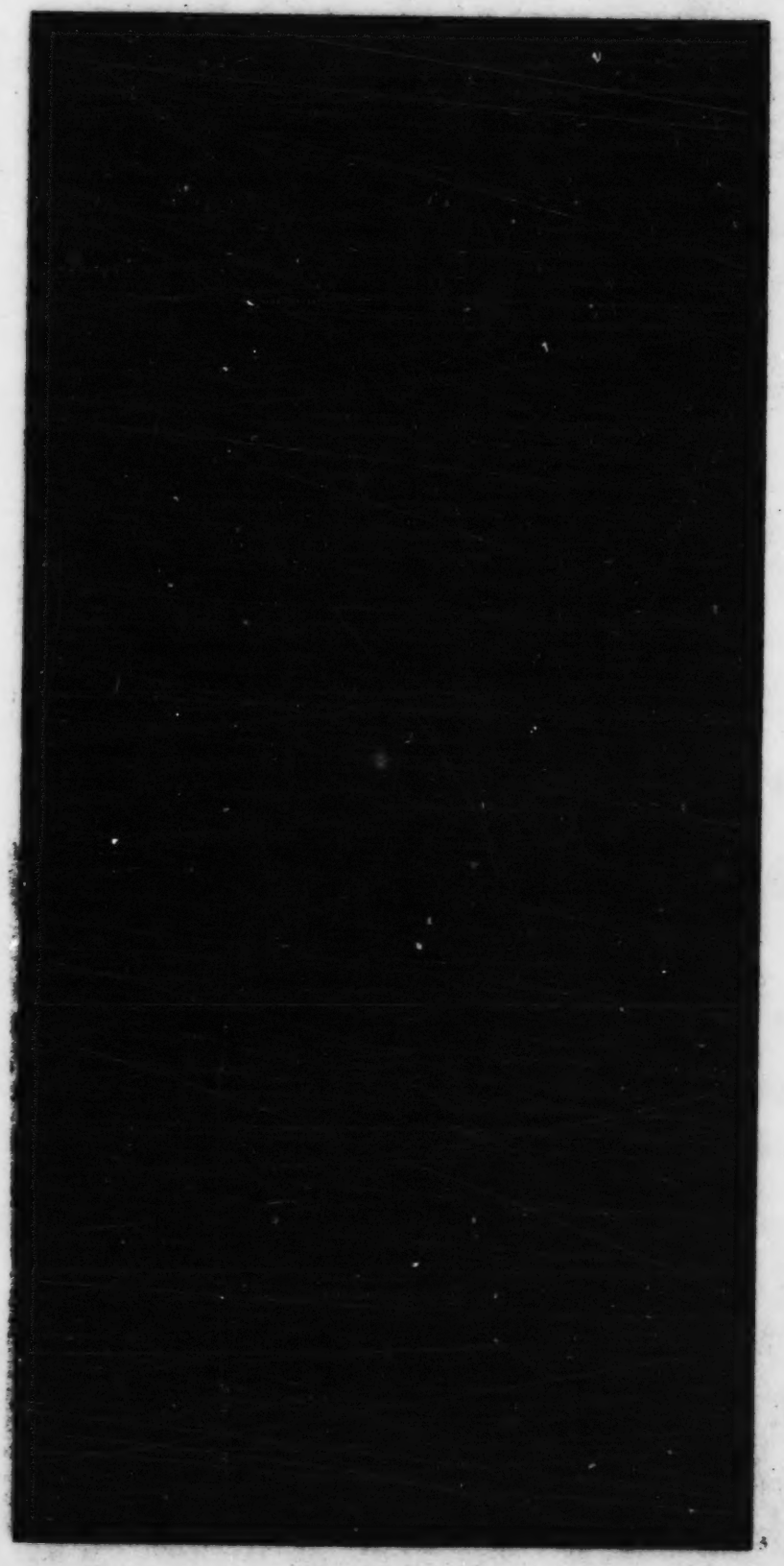

De gauche à droite:
Manley S. Schultz
vice-président, aluminium

Martin J. Desmeules
directeur, aluminium

Pétrochimie

La SGF est présente dans le secteur de la pétrochimie par le biais de sa filiale à part entière Éthylec inc. Celle-ci est partenaire à parts égales avec Union Carbide du Canada limitée dans trois entreprises:

- Pétromont, société en commandite
- Alcools de Commerce enr.
- Pipeline Shawinigan enr.

Pétromont exploite à Varennes une usine d'oléfines qui produit 225 000 tonnes d'éthylène et 360 000 tonnes d'autres produits dont principalement le propylène et les mélanges aromatiques. Elle exploite également une usine de polyéthylène à Montréal-Est qu'elle loue de Union Carbide du Canada et dont la capacité de production de polyéthylène à basse densité s'élève à 150 000 tonnes.

Alcools de Commerce exploite à Varennes une usine de production d'éthanol d'une capacité de 70 millions de litres.

Pipeline Shawinigan, pour sa part, exploite un réseau de pipelines entre le centre pétrochimique de Montréal-Est et celui de Varennes.

Résultats d'exploitation

Au cours des dernières années, l'industrie pétrochimique a subi d'importantes restructurations en Amérique du Nord, en Europe et partout ailleurs dans le monde. Ces restructurations ont été causées, entre autres, par les crises du pétrole, la récession du début des années 1980 et la tendance généralisée des entreprises à se spécialiser dans un segment particulier de la pétrochimie plutôt que d'en couvrir le spectre complet.

La conjoncture du marché de l'éthylène s'est nettement améliorée depuis 1986. Le surplus mondial d'éthylène s'est considérablement amoindri tandis que les prix des produits ont connu un raffermissement notable.

Après avoir été restructurée et modernisée, Pétromont a pris avantage de cette conjoncture pour réaliser en 1988 une performance exceptionnelle. Ce résultat combiné à celui de Alcools de Commerce et de Pipeline

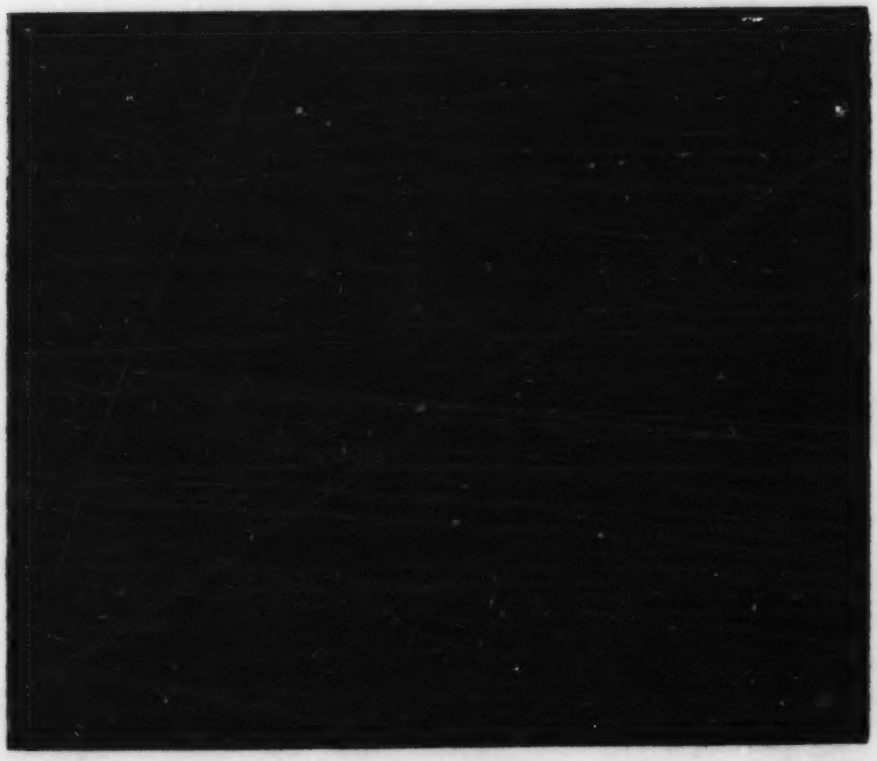

1

Shawinigan a permis à Éthylec de dégager un bénéfice net de 47,2 millions de dollars en 1988. Les ventes d'Éthylec ont atteint cette année 162,8 millions de dollars. Un an plus tôt, les résultats d'Éthylec affichaient un bénéfice net de 8,4 millions de dollars pour des revenus de 118,3 millions de dollars.

Faits saillants

En 1988, la SGF a redéfini sa position dans ce secteur, entre autres, dans le contexte de l'accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Par la position stratégique de Pétromont en tant qu'utilisateur important de produits de raffinerie, de fournisseur de produits pétrochimiques de base pour l'industrie montréalaise et de fabricant de polyéthylène, la SGF est appelée à jouer un rôle déterminant dans l'industrie pétrochimique québécoise.

D'une part, la SGF cherche à protéger ses investissements actuels et à maximiser le potentiel de développement de ses entreprises et d'autre part, elle cherche à optimiser l'utilisation des charges d'alimentation provenant des industries connexes du raffinage et de la pétrochimie pour approvisionner de nouvelles entreprises.

Ainsi, en 1988, Pétromont a augmenté sa participation à 31,5% dans le consortium Soligaz. Ce projet que la SGF souhaite voir réalisé, aurait pour effet de permettre à Pétromont de s'approvisionner à meilleurs coûts en matières premières en provenance de l'Ouest canadien et du marché international.

Pour Pétromont, ce projet augmentera la sécurité de ses approvisionnements en propane et en butane et facilitera la croissance de ses activités à long terme. Le

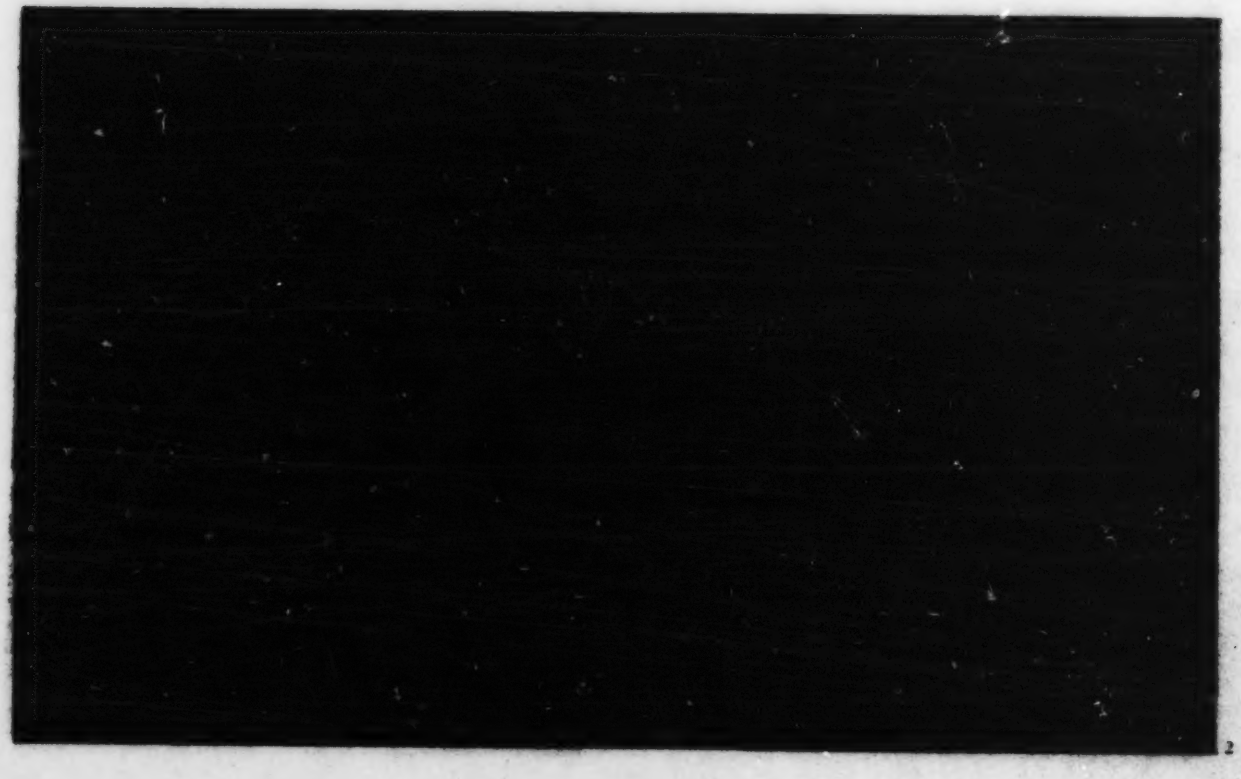

2

projet aidera aussi Pétromont à accroître substantiellement sa capacité de production d'éthylène.

D'ailleurs, en prévision des besoins additionnels d'éthylène dans la région de Montréal, Pétromont envisage à court terme d'augmenter la capacité de production de l'usine de Varennes. Ce projet consiste à ajouter à l'usine de Varennes un nouveau four de vapocraquage aux cinq fours à grande capacité actuels, à améliorer la flexibilité dans la détermination du niveau de production des coproduits de l'éthylène et à augmenter la capacité d'entreposage.

Une fois ces projets réalisés, la capacité de production d'éthylène de l'usine de Varennes passerait de 225 000 tonnes en 1989 à 265 000 tonnes en 1991.

A l'usine de polyéthylène de Montréal-Est, Pétromont s'apprête à installer un nouveau réacteur UNIPOL qui permettra de produire 195 000 tonnes d'une nouvelle catégorie de polyéthylène à haute densité.

Alcools de Commerce utilise de l'éthylène fourni par Pétromont pour produire de l'éthanol. La compagnie s'apprête à modifier son usine de Varennes afin d'utiliser, entre autres, l'alcool brut importé comme matière première. Ce programme d'investissement permettra à Alcools de Commerce d'augmenter sa flexibilité quant à l'utilisation des matières premières de même qu'à libérer l'éthylène pour la nouvelle usine de polyéthylène.

La décision d'entreprendre les projets de fabrication de polyéthylène, d'expansion de l'usine de Varennes et d'utilisation de l'alcool brut comme matière première cadre bien avec les stratégies à long terme de la SGF. En effet, le polyéthylène assure la survie et la stabilité du complexe pétrochimique de Montréal-Est tout en permettant à Pétromont de consolider sa place dans ce secteur. À moyen terme, le projet Soligaz et l'augmentation de la capacité d'éthylène de Varennes permettraient à la SGF d'envisager l'expansion du centre pétrochimique de Montréal et le développement en aval de nouvelles usines.

1
230 000 kilovolts circulent dans des canalisations isolées au gaz à l'usine de Pétromont à Varennes. L'énergie électrique alimente les deux nouveaux moteurs électriques à vitesse variable de 20 000 cv chacun qui ont remplacé les turbines à vapeur.

2
L'informatisation des systèmes de contrôle des procédés a permis de hausser le taux de production des produits des usines de Pétromont et d'en accroître la mise en valeur.

3
Les usines de Pétromont produisent de l'éthylène, du propylène et plusieurs sous-produits importants qui subissent des tests de contrôle de qualité en laboratoire.

De gauche à droite
Patrick G. Hiron
directeur, pétrochimie

Louis-M. Riopel
vice-président, développement

Jacques Mallette
contrôleur

SOCIETE GENERALE DE FINANCEMENT DU QUEBEC

Produits forestiers

Domtar inc. dont 27,8% des actions sont détenues par Dofor inc., une filiale à part entière de la SGF, est une entreprise axée sur les richesses naturelles qui figure parmi les plus grandes sociétés canadiennes. Ses nombreux produits sont répartis dans quatre groupes d'exploitation: produits des pâtes et papiers, emballages, matériaux de construction et produits chimiques.

Domtar est le plus important fabricant canadien de papiers fins non couchés. La société produit plus de 500 catégories de ces papiers aux caractéristiques très variées. Elle possède cinq exploitations de papiers fins dont deux à rendement élevé, situées à Windsor (Québec) et à Cornwall (Ontario).

Trois usines situées à Red Rock (Ontario), à Donnacona et à Dolbeau (Québec) desservent le marché nord-américain en papier journal. Une usine à Lebel-sur-Quévillon (Québec) fournit de la pâte kraft de grande qualité aux usines de Domtar et à d'autres fabricants de papier. Des scieries modernes assurent à ces usines un approvisionnement constant en copeaux.

Domtar est également le plus grand fabricant canadien de carton-caisse. Elle détient aussi une participation de 51% dans Les contenants Domtar Sonoco inc. qui est le premier fabricant canadien de boîtes mixtes. Domtar fabrique aussi une vaste gamme de matériaux de construction, notamment des panneaux de gypse, des produits pour toitures et d'isolation et des panneaux de particules mélaminés. Le groupe des produits chimiques fabrique, quant à lui, du sel, du goudron de houille, des surfactants et du bois de sciage. Déjà engagée dans le recyclage du papier, Domtar prévoit innover davantage en s'engageant dans le domaine du recyclage commercial des plastiques.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'incidence des prix inférieurs des panneaux de gypse, le raffermissement du dollar canadien en 1988, la grève de trois mois et demi à l'usine de pâte à Lebel-sur-Quévillon qui a influé de façon défavorable sur le démarrage du complexe rénové à

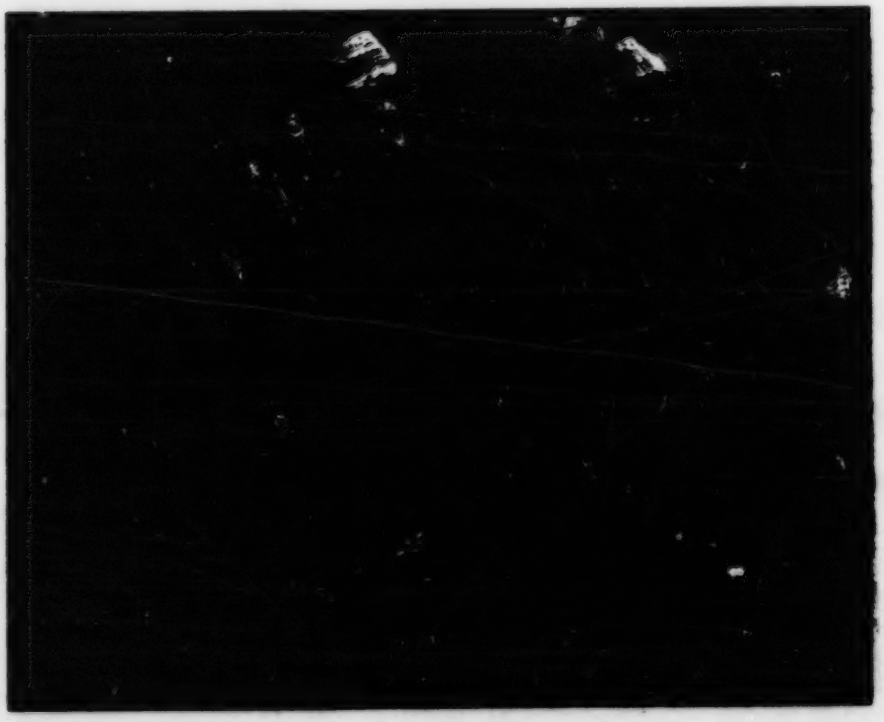

Windsor et sur d'autres exploitations de papiers fins, ont annulé les conditions commerciales favorables dans les secteurs des emballages et des produits de pâtes et papiers.

Ainsi, le bénéfice net a chuté à 111 millions de dollars, soit 1,15 dollar par action ordinaire, comparativement au bénéfice de 161 millions de dollars, soit 1,73 dollar par action ordinaire réalisé en 1987. Les ventes en 1988 ont atteint 2,7 milliards de dollars, en légère hausse par rapport à celles de 2,6 milliards de dollars réalisées en 1987.

Pour sa part, Dofor enregistre un bénéfice avant postes extraordinaires de 36,1 millions de dollars comparativement à celui de 53,7 millions de dollars réalisé en 1987.

Faits saillants

En 1988, Domtar a poursuivi son programme dynamique d'investissements visant à renforcer sa présence dans des secteurs choisis et à améliorer sa position concurrentielle en matière de prix de revient. Les principales mesures mises sur pied en vue de réaliser les stratégies commerciales essentielles englobent:

- la continuation de la modernisation de l'usine de papiers fins à Windsor;

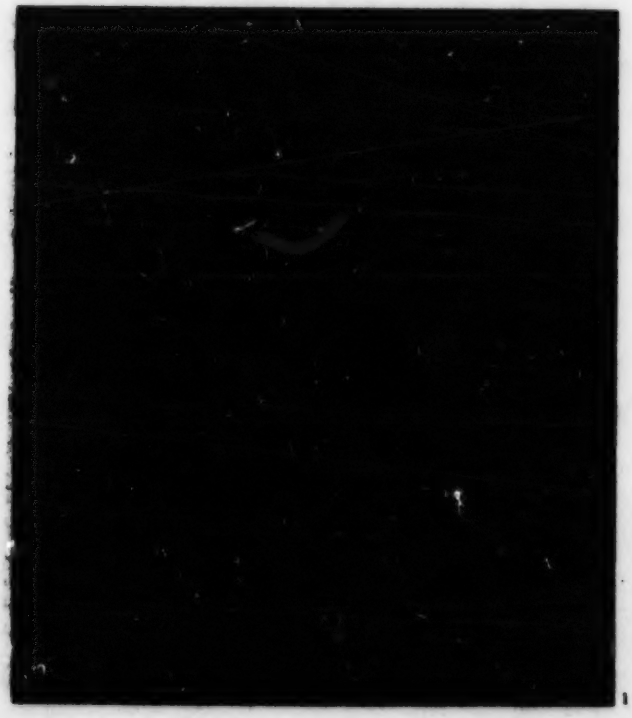

1

2

- la construction d'une usine de panneaux de gypse au New Hampshire au coût de 35 millions de dollars américains;
- l'agrandissement de l'usine de panneaux de mélamine à Huntsville (Ontario) au coût de 65 millions de dollars;
- l'acquisition d'une scierie à Matagami (Québec);
- la modernisation des installations de fabrication de papier journal à Red Rock (Ontario) au coût de 30 millions de dollars;
- le désinvestissement du secteur des stratifiés haute pression Arborite.

L'amélioration du rendement de l'atelier de pâtes et de la première machine à papier a fait en sorte que le projet de Windsor a fourni un apport au bénéfice d'exploitation. Avec le démarrage de la deuxième machine à papier prévu pour 1989, Domtar verra sa capacité de production totale de papiers fins atteindre 740 000 tonnes annuellement au cours de 1990.

La société a également beaucoup investi dans l'industrie des panneaux de gypse. Les récentes acquisitions permettent de tirer profit des possibilités sur tous les marchés régionaux en Amérique du Nord et sont en voie d'être complétées par des investissements visant l'obtention d'une position dominante en matière de coûts de fabrication.

Domtar a entrepris plusieurs autres démarches de nature stratégique au cours des cinq dernières années. Elle a acheté deux scieries dans le but de mieux protéger ses sources d'approvisionnement en matière ligneuse, deux entreprises de produits chimiques spéciaux, une usine de stratifiés basse pression et une entreprise d'emballages spéciaux. Elle a également acquis une part dans des sociétés en participation dans les secteurs des produits spéciaux pour toitures, du goudron de houille et du papier couverture préimprimé et elle prévoit s'engager dans l'industrie du recyclage des plastiques. Enfin, dans le cadre de son programme visant à concentrer ses activités dans des exploitations choisies, Domtar s'est départie de trois activités commerciales, soit les enveloppes, la chaux et les produits de maçonnerie.

La tendance au ralentissement de la croissance économique en Amérique du Nord et l'incidence du raffermissement du dollar canadien constitueront un défi pour Domtar en 1989. Bien que l'on envisage une hausse du bénéfice global par rapport à celui de 1988, les résultats des différents groupes d'exploitation varieront selon la conjoncture commerciale propre à chaque secteur.

Compte tenu de sa position commerciale favorable et de sa compétitivité en matière de prix de revient, la société pourra tirer profit de toute reprise cyclique susceptible de se produire dans le secteur des panneaux de gypse après 1989. De plus, l'incidence du programme de modernisation de l'usine à Windsor ne sera pleinement reflétée qu'après 1989. En termes de stratégie, la société s'est engagée à fournir les ressources nécessaires au renforcement de ses activités essentielles et à la recherche d'occasions d'investissement dans des secteurs choisis offrant un potentiel de croissance plus élevé. Par suite de ces investissements, Domtar devrait être en mesure d'atteindre ses objectifs financiers à plus long terme.

1
Domtar gère ses ressources forestières de façon à assurer à ses usines de pâtes et papiers un approvisionnement fiable en copeaux.

2
La première machine du complexe de papiers fins à Windsor est entrée en production en juillet 1988. La deuxième sera mise en service en 1989. Tournant à grande vitesse, les rouleaux de 296 pouces de large produiront en bout de ligne 350 000 tonnes de papier par année.

3
Leader canadien du marché de papiers fins non couchés, Domtar fabrique et commercialise plus de 500 catégories de papier dans une diversité d'apprêts, de couleurs, de grammage et de formats.

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du bas:
Louis-Gilles Gagnon
vice-président, affaires juridiques et secrétaire

François Ghali
directeur, communications

Roxane Marcil
adjointe au président

Construction navale et équipements énergétiques

Le Groupe MIL inc. est un vaste complexe qui offre une gamme variée de produits industriels lourds et de haute précision. La participation de la SGF dans cette société est de 65%, tandis que Alsthom, une entreprise française, détient une part de 35%. Suite à l'acquisition des installations de Versatile Corporation localisées dans l'est du Canada, Le Groupe MIL a procédé à une réorganisation de ses activités. Aujourd'hui l'entreprise comprend 5 divisions: les activités de construction et de réparation navales sont regroupées dans les chantiers de MIL Davie à Lauzon; MIL Tracy, près de Sorel, concentre ses activités dans les secteurs de la construction navale modulaire et hydro-électrique; MIL Systems Engineering, basée à Ottawa, Montréal et Halifax, continue de s'imposer comme chef de file mondial dans le design et le génie de la construction navale; MIL Vickers se consacre désormais uniquement à la fabrication d'éléments de précision pour l'industrie navale, pour lesquels elle est déjà mondialement reconnue. Enfin, Le Groupe MIL a procédé récemment à la création de la cinquième division, MIL Offshore, pour capitaliser sur le développement futur des marchés de l'industrie pétrolière et gazière et sur les possibilités des autres divisions dans ce domaine prometteur.

Résultats d'exploitation

La concentration des activités de chacune des divisions selon ses forces spécifiques a permis au Groupe MIL d'intégrer de façon ordonnée les activités des entreprises qu'il a acquises en 1987 de Versatile Corporation. Cette restructuration, jointe à une importante réduction des activités moins rentables et à la vente de Foresteel et de Sométal, a eu pour résultat de réduire les pertes qui s'élevaient en 1987 à 48,6 millions de dollars, à 18,2 millions de dollars en 1988.

D'un autre côté, les ventes sont restées sensiblement au même niveau que l'an dernier, s'établissant à 240,8 millions de dollars en 1988 comparativement à 241,1 millions de dollars en 1987.

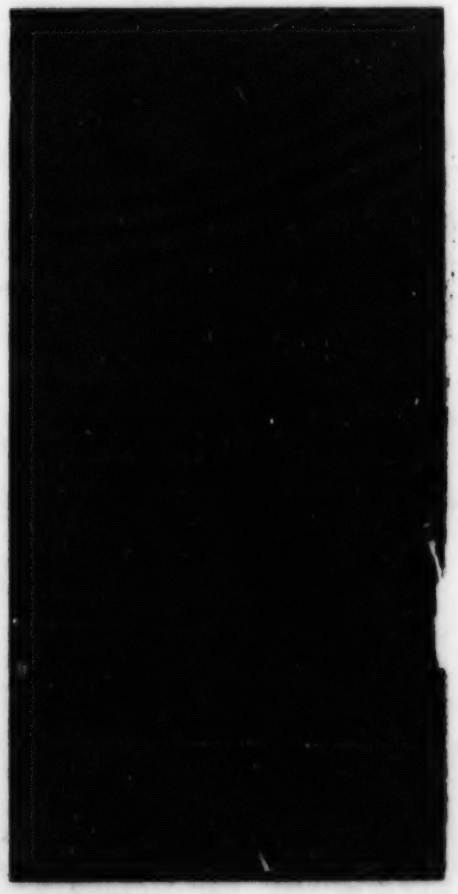

FAITS SAILLANTS

Afin de mieux refléter le large éventail de domaines desservis par l'entreprise, Marine Industrie Limitée devenait officiellement, en 1988, Le Groupe MIL inc.

Durant la dernière année, Le Groupe MIL a connu d'importantes réalisations: MIL Davie de Lauzon a continué de progresser simultanément dans ses trois grands projets. La construction d'un traversier d'une capacité de 1 200 passagers et de 350 voitures pour le compte de Marine Atlantic, la modernisation de deux destroyers DDH 280 pour le compte de Litton Systems Canada Ltd., ainsi que la construction de trois frégates de patrouille canadiennes pour le compte de Saint-John Shipbuilding Ltd., sont la preuve que cette entreprise est capable de s'adapter aux normes d'exécution les plus strictes. Par ailleurs, MIL Davie a continué de répondre aux besoins d'armateurs du monde entier, leur fournissant un service de réparation navale et de reconstruction rapide et efficace.

MIL Tracy continue de construire les éléments modulaires des frégates de patrouille dont l'assemblage est effectué par MIL Davie. Elle est également très active sur le marché hydro-électrique international. Un consortium canadien, dirigé par MIL Tracy, s'est vu confier par la République Populaire de Chine un contrat de 125 millions de dollars pour la fourniture de turbines, d'alternateurs et de régulateurs de vitesse pour la centrale hydro-électrique Geheyan située sur un affluent du Yangzi. MIL Tracy est également en très bonne position pour la fourniture d'équipements énergétiques dans certains grands projets dont, entre autres, l'expansion des centrales hydro-électriques de la Baie James. Elle poursuit aussi ses activités au Manitoba et aux États-Unis. Le contrat de recherche accordé à MIL Tracy pour la mise au point de nouvelles techniques de soudure, dans le cadre du programme canadien d'acquisition de sous-marins, reflète bien l'expertise technique dont jouit déjà cette entreprise.

En avril, MIL Vickers fournissait à Hydro-Ontario un autre réacteur nucléaire CANDU pour sa station de Darlington. MIL Vickers a également entrepris la remise à neuf de 170 véhicules blindés de transport de troupes M-113 de l'armée canadienne. Ce contrat

revêt une importance toute particulière du fait qu'il ouvre la voie à de futurs rapports entre MIL Vickers et le secteur de la défense. Cette percée, jointe aux contrats de fabrication de composantes de sous-marins nucléaires pour la marine américaine et pour d'autres pays de l'OTAN, confirme l'expertise de MIL Vickers dans ce secteur. En ce sens, MIL Vickers est prête à jouer un rôle important dans les programmes de modernisation de la défense canadienne.

MIL Systems Engineering a continué avec succès l'exécution de son contrat avec Litton Systems Canada Ltd., pour la conception, la fourniture d'équipements et les travaux d'ingénierie nécessaires à la modernisation des destroyers actuellement en reconstruction dans les chantiers navals de MIL Davie. Par ailleurs, MIL Systems Engineering a connu d'importants développements en 1988, notamment en ce qui concerne la conclusion d'une entente de transfert de nouvelles technologies avec le Groupe SEMA et le Groupe CGE Alsthom de France et l'ouverture d'un nouveau bureau d'affaires en Colombie-Britannique.

M&M Manufacturing de Dartmouth en Nouvelle-Écosse, dans laquelle le Groupe MIL a une participation de 49%, a continué de diversifier ses activités. Elle a ajouté, aux secteurs actuels du gaz et du pétrole, le secteur de la pétrochimie et de la production énergétique, retrouvant ainsi sa rentabilité dès le début de 1988.

D'importants changements dans la direction du Groupe MIL, dans les relations de travail, dans la structure de l'entreprise et dans la recherche de nouveaux marchés se sont traduits par une gestion à objectifs bien définis et fondée sur des critères de rentabilité, de stabilité et de croissance. La conjugaison de ces efforts laisse présager de meilleurs résultats financiers en 1989.

1.2
Des mèches, des forets et des drilles montés sur des machines-outils informatisées permettent à un personnel hautement qualifié de produire des appareils industriels de grande taille d'une précision quasi parfaite.

3
L'acier constitue la matière première la plus utilisée sur les chantiers du Groupe MIL. Des techniques avancées de fabrication sont employées pour façonner, plier, décolleter, fileter, tarauder, étirer, compresser et cisailler l'acier le plus dur.

De gauche à droite:
Claude Hélie
vice-président, finances et trésorier

Michel R. Béland
conseiller juridique et secrétaire adjoint

Richard Fredette
directeur, planification

Nouveaux secteurs

Matériel de transport

• *Automobile*

La restructuration de l'industrie automobile offre au Québec une occasion intéressante d'implanter de nouvelles usines de fabrication de pièces et accessoires pour véhicules automobiles. Il faut miser sur l'expansion locale du secteur de l'automobile suite aux investissements récents de grands constructeurs au Québec.

La présence de la SGF dans ce secteur relève d'une double préoccupation. Elle veut utiliser comme levier ses participations dans la production de matériaux tels que l'aluminium et le polyéthylène, pour favoriser au Québec leur transformation. Elle veut aussi aider à développer au Québec des fournisseurs de classe mondiale qui puissent se tailler une part plus grande du marché nord-américain des pièces et accessoires pour véhicules automobiles.

Pour atteindre ces objectifs, la SGF veut attirer au Québec des fabricants performants disposant d'une technologie de pointe. Elle leur offrira sa contribution au montage de projets ainsi qu'une participation au capital-actions et, dans certains cas, un approvisionnement stable en matières premières.

La SGF veut également conclure des alliances stratégiques, effectuer des prises de participation ou acquérir des sociétés performantes qui oeuvrent déjà en Amérique du Nord dans ce secteur.

Depuis deux ans, une approche pro-active de développement a permis à la SGF d'évaluer plusieurs projets d'investissement dans le secteur des pièces et équipements automobiles. Ces projets misent sur des partenaires performants qui fabriquent des produits et utilisent des technologies d'avant-garde et qui entretiennent des liens directs avec les constructeurs d'automobiles. À cet effet, la SGF annonçait le 8 mars 1989 la formation d'une société avec Magna International Inc. dans le but de construire au Québec une usine de fabrication de panneaux en fibre de bois. Ces panneaux de fibre

de bois sont destinés au moulage de panneaux intérieurs de véhicules automobiles tels tableaux de bord, portières et autres composantes intérieures d'automobiles. Le moulage de ces panneaux est actuellement effectué par Ligma Corporation, située à Nashville en Illinois, une entreprise aussi conjointement détenue par la SGF et Magna.

Par ailleurs, les deux partenaires ont formé une alliance stratégique pour la réalisation au Québec d'autres projets reliés à l'industrie automobile. Plus spécifiquement, la SGF cible davantage des projets utilisant les matériaux légers tels l'aluminium, le magnésium, les plastiques et les matériaux composites. D'autres projets de pièces d'automobiles qui n'auraient pas de lien direct avec les secteurs où la SGF oeuvre présentement, sont également envisagés.

• *Aéronautique*

La région de Montréal est le centre canadien de l'industrie aéronautique. La venue prochaine de l'agence spatiale canadienne favorisera encore plus le développement de cette industrie au Québec. L'industrie aéronautique représente un prolongement naturel de l'intérêt de la SGF envers l'industrie du matériel de transport. Il existe une base importante d'entreprises établies dans le secteur aéronautique au Québec qui connaît un fort taux de croissance. Au cours de l'année 1989, la SGF entreprendra une évaluation détaillée de ce secteur et la complétera par des approches directes auprès de sociétés performantes dans le but d'identifier des occasions d'investissement.

Métaux et minéraux

Le secteur des métaux et minéraux regroupe plusieurs domaines industriels, soit les métaux primaires, les minéraux non métalliques, certains produits chimiques et les matériaux composites. Les procédés généralement utilisés dans ces domaines industriels, l'électrolyse et l'électrothermie, requièrent un approvisionnement fiable et économique en énergie électrique.

Les projets poursuivis par la SGF représentent des pivots de développement horizontal ou vertical. D'une part, les expertises développées en matière de procédés ou de marchés complémentaires peuvent être appliquées à des domaines connexes et favoriser le développement horizontal, notamment dans la production de ferro-alliages, de métaux légers et de matériaux composites. D'autre part, le développement d'un projet spécifique permet d'envisager l'intégration verticale de façon cohérente avec les objectifs de la SGF à l'égard d'autres secteurs. À titre d'exemple, les alliages à base d'aluminium et de magnésium ainsi que l'acier inoxydable, le titane et les matériaux composites sont utilisés dans le secteur du matériel de transport.

L'intervention de la SGF dans ce secteur s'appuie en grande partie sur la politique économique du gouvernement du Québec de favoriser l'implantation au Québec d'industries grandes consommatrices d'électricité, ainsi que sur les politiques tarifaires avantageuses d'Hydro-Québec. À cet égard, celle-ci offre aux industries grandes consommatrices d'énergie électrique des tarifs parmi les plus concurrentiels au monde ainsi qu'un programme de tarification basé sur une formule de partage des risques.

Outre l'avantage de l'énergie électrique, le Québec présente de nombreux avantages stratégiques pour des implantations industrielles dans le secteur des métaux et minéraux, notamment: une localisation géographique privilégiée; des sites industriels dotés des infrastructures nécessaires aux industries lourdes; l'accès facile à des matières premières stratégiques; la disponibilité de main-d'oeuvre qualifiée et un environnement économique permettant l'intégration en aval des industries de première transformation.

De nombreuses situations de manque de capacité se sont manifestées en 1988, projetant les prix de plusieurs métaux et minéraux à des niveaux sans précédent. Ainsi, on devrait assister, au cours des prochaines années, à des ajouts de capacité dans plusieurs secteurs industriels de base, d'autant plus que la situation financière des entreprises s'est sensiblement améliorée. Plusieurs occasions d'investissement devraient se manifester dans le secteur des métaux et minéraux dans un avenir rapproché. Les facteurs critiques de succès graviteront autour des avantages naturels et des technologies déterminant la compétitivité internationale des projets.

La SGF poursuit actuellement avec des partenaires le montage de projets dans les domaines des ferro-alliages et des produits du verre. Des projets sont également à l'étude dans l'électrochimie et les matériaux composites.

1.2.3
Les panneaux moulés de fibres de bois pour véhicules automobiles sont utilisés dans les voitures européennes de grandes marques. Grâce aux investissements de la SGF, la technologie la plus réputée auprès des constructeurs d'automobiles sera maintenant disponible en Amérique du Nord.

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du bas:
Guy Oulmet
vice-président adjoint, métaux et minéraux

Bernard Hamel
directeur, matériel de transport

François R. Roy
directeur, finances

Rapport de la direction

À l'actionnaire de la
Société générale de financement
du Québec

Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la société, Samson Bélair, avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification dûment constitué et mandaté.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants et dans le cadre des conventions comptables mentionnés aux notes des états financiers.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers inclus.

Le président du conseil et
chef de la direction,

Paul Berthiaume

Montréal, le 30 mars 1989.

Rapport des vérificateurs

À l'actionnaire de la
Société générale de financement
du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1988 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1988 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés

Montréal, le 17 février 1989
(le 7 mars 1989 pour la note 9)

Bilan consolidé

Au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1988	1987
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires	214 335 $	173 292 $
Débiteurs	141 048	121 858
Stocks	35 199	41 198
Frais payés d'avance	3 642	3 369
Tranche à moins d'un an des placements à long terme	4 105	2 875
	398 329	342 592
Placements à long terme (note 2)	413 938	398 234
Immobilisations, moins amortissement de 144 398 000 $ (137 888 000 $ en 1987)	343 486	356 160
Frais de démarrage, moins amortissement de 16 648 000 $ (9 295 000 $ en 1987)	19 367	26 768
Retenues sur contrats et autres	11 180	16 651
	1 186 300 $	1 140 405 $

	1988	1987
Passif à court terme		
Emprunts bancaires	1 049 $	41 997 $
Créditeurs et dettes courues	101 899	97 074
Facturation progressive, nette des coûts de contrats en cours	20 889	41 762
Tranche à moins d'un an des avances à long terme	7 500	12 500
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	20 452	13 608
	151 789	206 941
Gain sur change reporté	19 262	9 605
Avances à long terme sur contrats et revenus reportés	32 052	35 841
Dette à long terme (note 3)	167 172	212 500
Participations minoritaires	20 788	5 770
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 4)	347 500	347 500
Surplus d'apport		2 510
Écart de conversion	(4 108)	(2 588)
Bénéfices non répartis	451 845	322 326
	795 237	669 748
	1 186 300 $	1 140 405 $

Pour le conseil

Robert Gratton, administrateur

Georges Pouliot, administrateur

Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1988	1987
Ventes	**570 179 $**	**492 725 $**
Bénéfice avant les postes suivants	**129 564 $**	**32 082 $**
Déduire		
Amortissement des immobilisations	22 784	20 172
Amortissement des frais de démarrage	7 353	7 022
Autres amortissements	1 795	709
Intérêts et frais sur la dette à long terme	18 599	15 770
Intérêts et frais sur la dette à court terme	475	3 339
	51 006	47 012
Ajouter		
Revenus de placements	21 963	10 964
Quote-part dans les bénéfices d'une société satellite	26 767	44 670
	48 730	55 634
Bénéfice avant impôts sur le revenu, participations minoritaires et postes extraordinaires	127 288	40 704
Impôts sur le revenu	17	
Bénéfice avant participations minoritaires et postes extraordinaires	127 271	40 704
Participations minoritaires	4 783	11 014
Bénéfice avant postes extraordinaires	132 054	51 718
Postes extraordinaires (note 5)	14 955	142 248
Bénéfice net	**147 009 $**	**193 966 $**

Bénéfices non répartis consolidés

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1988	1987
Solde au début	322 326 $	128 360 $
Bénéfice net	147 009	193 966
Virement du surplus d'apport	2 510	
	471 845	322 326
Dividendes	20 000	
Solde à la fin	451 845 $	322 326 $

Évolution de la situation financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1988	1987
Activités d'exploitation		
Liquidités générées par l'exploitation, avant les postes extraordinaires (note 6)	136 244 $	30 857 $
Variation des retenues sur contrats et autres	1 026	(10 107)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(42 028)	27 649
	95 242	48 399
Activités de financement		
Variation de la dette à long terme	(8 890)	87
Variation des avances à long terme sur contrats et revenus reportés	(8 796)	32 724
Augmentation des participations minoritaires	20 500	13 451
Augmentation de l'avantage fiscal à recouvrer		(1 206)
Dividendes payés	(20 000)	
	(17 186)	45 056
Activités d'investissement		
Variation des placements à long terme, net	(4 203)	135 556
Frais de démarrage, net	48	(6 256)
Augmentation d'immobilisations, net	(25 149)	(38 838)
Disposition de filiales, nette des emprunts bancaires	34 506	
Frais d'acquisition et de vente d'investissements		(4 640)
Coûts relatifs à la rationalisation et à la spécialisation d'une filiale	(1 267)	(8 160)
	3 935	77 662
Variation des liquidités	81 991	171 117
Liquidités au début	131 295	(39 822)
Liquidités à la fin	213 286 $	131 295 $

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires, moins les emprunts bancaires.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 1988

1. Principales conventions comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales.

Les sociétés incluses dans la consolidation, avec les pourcentages de participation respectifs, sont les suivantes:

Pourcentage de participation	1988	1987
Dofor inc.	100,0	100,0
Éthylec inc. (i)	100,0	100,0
Le Groupe MIL inc. et ses filiales	65,0	65,0
Société générale d'aluminerie inc. (ii)	100,0	100,0
Société québécoise d'aluminium inc. et sa filiale	100,0	100,0
Industries Tanguay inc.		99,6
Bio-Méga inc.		100,0

i) Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la société dans Pétromont, société en commandite. Pétromont inc., Alcools de Commerce enr. et Pipeline Shawinigan enr., comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle.

ii) Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la société dans le projet de l'aluminerie de Bécancour et dans Aluminerie de Bécancour inc. par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite.

Les résultats des filiales et sociétés affiliées sont compris dans les états consolidés à compter des dates d'acquisition des participations et jusqu'à leur vente, le cas échéant.

b) Placements à long terme

Le placement dans Domtar inc., une société satellite, est présenté à la valeur de consolidation. Tous les placements à long terme dans les autres sociétés sont présentés au coût.

c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette.

d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition, moins toutes subventions s'y rapportant. L'amortissement est principalement pourvu selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation.

e) Achalandage de consolidation

L'achalandage est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de quarante ans.

f) Frais de démarrage

Les frais de démarrage comprennent l'excédent des frais d'exploitation encourus pendant la période de mise en exploitation d'une usine d'aluminium sur les frais équivalents en régime normal d'opération, de même que les frais financiers encourus pendant cette période. Ces frais sont amortis sur une période de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire et proportionnellement au nombre de cuves mises en marche.

g) Impôts sur le revenu

Les bénéfices de la SGF et de ses filiales à part entière ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Les autres sociétés pourvoient aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt.

h) Conversion des devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires résultant d'opérations conclues en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les ventes, les achats et les dépenses en capital sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les gains et les pertes de change rattachés à la conversion de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie restante des titres d'emprunt.

Au cours des exercices précédents, les gains ou pertes de change rattachés à la conversion de la dette à long terme n'étaient pas amortis puisque la société considérait les rentrées futures continues de devises étrangères comme couverture du risque de change.

Le poste écart de conversion paraissant à l'avoir de l'actionnaire comprend la quote-part des gains ou pertes de change de la société satellite relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères autonomes et aux éléments de dettes à long terme considérés comme une couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères.

i) Régimes de retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées afférents aux services courants sont portés aux résultats de l'exercice. Les coûts des services passés ainsi que les surplus ou déficit actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés couvert par ces régimes.

2. Placements à long terme

(en milliers de dollars)	1988	1987
Domtar inc., valeur du marché 351 219 000 $ (342 214 000 $ en 1987)*	360 988 $	348 357 $
Débentures subordonnées, 6%, remboursables jusqu'en 1997	22 500	25 000
Billets subordonnés, à un taux maximal de 8½% jusqu'en mars 1993 et au taux préférentiel par la suite, remboursables en 1998	20 000	20 000
Billet, 8%, remboursable en deux versements en 1989 et 1990	2 500	
Autres placements	12 055	7 752
	418 043	401 109
Tranche à moins d'un an	4 105	2 875
	413 938 $	398 234 $

*La société détient 27,82% (27,90% en 1987) des actions donnant droit de vote de Domtar inc. La valeur de consolidation du placement dans la société satellite inclut un montant d'achalandage non amorti de 35 397 000 $ (36 297 000 $ en 1987). Cet achalandage provient de l'excédent du coût des actions sur la valeur comptable des éléments d'actif nets de la société satellite à leur date d'acquisition.

3. Dette à long terme

(en milliers de dollars)	1988	1987
Filiales		
Emprunts bancaires, au taux préférentiel ou au taux LIBOR majoré de ⅛ de 1%, garantis par la province de Québec, remboursables en versements semi-annuels	168 827 $	194 698 $
Emprunt, au taux préférentiel, garanti par des obligations émises aux termes d'actes de fiducie comportant des charges fixes ou flottantes sur tous les biens d'une filiale non grevés de façon spécifique, remboursable jusqu'en 1997	8 105	9 010
Obligations, 11¼%, garanties par des actes de fiducie de premier rang comportant des charges spécifiques ou flottantes sur tous les biens d'une filiale non grevés de façon spécifique, échéant en 1991	4 220	5 460
Dû au gouvernement fédéral, dont le montant atteindra 10 000 000 $ en 1989, sans intérêt, remboursable à compter de 1991	3 333	3 333
Autres	3 139	13 607
	187 624	226 108
Tranche à moins d'un an	20 452	13 608
	167 172 $	212 500 $

La dette à long terme de la société comprend 141 550 000 $ (149 000 000 $ en 1987) en devises des États-Unis.

En vertu de conventions d'échange de paiements d'intérêts, une filiale a établi des taux fixes sur une portion de ces emprunts totalisant 70 000 000 $US, à un taux d'intérêt effectif moyen de 9,90% sur une période moyenne de 2,3 ans.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont de:

	$CA	$US
1989	2 683 000	14 900 000
1990	2 802 000	14 900 000
1991	3 633 000	16 763 000
1992	2 117 000	18 625 000
1993	2 082 000	20 487 000

4. Capital-actions

Les actions de la société sont détenues par le gouvernement du Québec.

(en milliers de dollars)	1988	1987
Autorisé, valeur nominale de 10 $		
41 500 000 actions ordinaires		
Émis et payé		
34 750 000 actions ordinaires	347 500 $	347 500 $

5. Postes extraordinaires

(en milliers de dollars)	1988	1987
Gain sur réalisation de placements à long terme	16 222 $	154 682 $
Quote-part dans les frais et la perte prévue à la fermeture, à la vente de divisions, à la rationalisation et à la spécialisation d'une filiale	(1 267)	(11 160)
Perte pour dévaluation de placements à long terme		(1 274)
	14 955 $	142 248 $

6. Liquidités générées par l'exploitation

(en milliers de dollars)	1988	1987
Bénéfice de l'exercice avant postes extraordinaires	132 054 $	51 718 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	22 784	20 172
Amortissement des frais de démarrage	7 353	7 022
Autres amortissements	1 795	709
Gain sur réalisation d'immobilisations	(189)	(164)
Quote-part dans les bénéfices d'une société satellite	(26 767)	(44 670)
Dividendes d'une société satellite	12 008	12 008
Participations minoritaires	(5 466)	(17 024)
Radiation d'éléments d'actif à long terme		1 086
Amortissement du gain sur change reporté	(7 328)	
	136 244 $	30 857 $

7. Engagements

Société générale d'aluminerie inc.

Les propriétaires de l'Aluminerie de Bécancour inc. ont annoncé le 1er décembre 1988 la construction, au coût de 550 000 000 $, d'une troisième série de cuves d'électrolyse à leur usine à Bécancour. La quote-part de cet engagement pour la société s'élève à 137 225 000 $.

Pétromont, société en commandite

Pétromont, société en commandite, affiliée à Éthylec inc., a reçu au cours des exercices financiers de 1983 et de 1984 une aide financière totalisant 50 000 000 $ des gouvernements du Canada et du Québec pour la compenser de pertes subies au cours de ces exercices. Cette aide financière comportait des clauses de remboursement éventuel établies en fonction de la rentabilité de la société sans toutefois pouvoir excéder 10 000 000 $ au cours d'un exercice financier donné. Un remboursement de 10 000 000 $ a été comptabilisé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1988. La quote-part de ce remboursement aux états financiers de la société s'établit à 5 000 000 $. La société en commandite est actuellement en pourparlers pour obtenir le report de l'application des clauses de remboursement.

Aux termes d'une entente se terminant le 31 décembre 1989, le gouvernement du Québec a octroyé au cours des exercices financiers antérieurs une aide financière à Pétromont, société en commandite, pour la compenser de certaines pertes d'exploitation et pourvoir au financement de certains investissements. Cette entente comporte certaines clauses de remboursement. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1988, la société en commandite a remboursé au gouvernement du Québec une somme de 2 977 000 $ (6 400 000 $ en 1987). La quote-part de ce remboursement aux états financiers de la société s'établit à 1 488 000 $ (3 200 000 $ en 1987). Le remboursement au gouvernement du Québec par la société en commandite ne pourra excéder 6 400 000 $ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1989.

Donohue St-Félicien inc.

Aux termes d'une convention intervenue en juin 1977, la société s'est engagée à prêter les fonds requis par Donohue St-Félicien inc. pour le paiement des intérêts et du capital des obligations première hypothèque, valeur nominale de 100 000 000 $US et 35 000 000 $, émises par celle-ci, si ces fonds n'étaient pas autrement disponibles. Au 31 décembre 1988, le solde de ces obligations était de 52 650 000 $US et de 19 687 000 $ et l'emprunteur prévoit avoir les fonds nécessaires pour pourvoir au versement annuel du capital et des intérêts en juillet 1989.

Cet engagement de la société est garanti par la province de Québec.

Baux

Les principaux baux en vertu desquels les sociétés sont présentement engagées totalisent pour les cinq prochaines années 12 249 000 $.

8. Régimes de retraite

Selon les dernières évaluations actuarielles, la valeur actuarielle des prestations constituées et la valeur de l'actif de la caisse de retraite des divers régimes des filiales de la société s'établissaient comme suit:

(en milliers de dollars)	Valeur actuarielle des prestations constituées	Valeur marchande de l'actif de la caisse de retraite
Éthylec inc. (quote-part de la société 50%)	4 781 $	3 455 $
Le Groupe MIL inc. et ses filiales	50 282	51 025
Société générale d'aluminerie inc. (quote-part de la société 24,95%)	2 427	4 484

9. Événement postérieur à la date du bilan

En vertu d'une entente intervenue le 7 mars 1989, la société a, par l'intermédiaire d'une nouvelle filiale à part entière, déboursé 23 175 000 $ à titre de souscription de 45% au capital de Ligma Corporation et de MFB Industries Enr., deux sociétés oeuvrant entre autres dans le secteur de la fabrication de pièces pour l'industrie automobile. L'entente prévoit également de nouvelles souscriptions totalisant 7 188 000 $US d'ici 1992 visant à financer la construction au Québec d'une usine de fabrication de panneaux en fibre de bois.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1987 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1988.

Rétrospective des dix dernières années

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1988	198[illegible]
Résultats		
Ventes	5[illegible]0 179 $	492 [illegible]25 $
Bénéfice avant les postes suivants	147 183	69 021
Amortissement des immobilisations	22 [illegible]84	20 1[illegible]2
Intérêts	19 074	19 109
Revenus de placements	21 963	10 964
Impôts	17	–
Bénéfice avant participations minoritaires et postes extraordinaires	127 2[illegible]1	40 [illegible]04
Participations minoritaires	4 [illegible]83	11 014
Bénéfice avant postes extraordinaires	132 054	51 [illegible]18
Postes extraordinaires	14 955	142 248
Bénéfice net	147 009	193 966
Dépenses en immobilisations	25 149	38 838
Bilan		
Fonds de roulement	246 540	135 651
Placements	413 938	398 234
Immobilisations	343 486	356 160
Autres éléments d'actif ou de passif	(20 767)	(2 02[illegible])
Dette à long terme	(167 172)	(212 500)
Participations minoritaires	(20 788)	(5 [illegible]0)
Avoir de l'actionnaire	795 237 $	669 [illegible]48 $

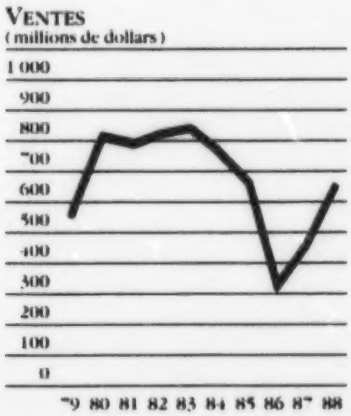

1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979
415 640 $	690 139 $	[illegible] $	852 892 $	820 [illegible] $	801 132 $	808 381 $	578 830 $
55 682	141 492	146 265	89 843	85 892	121 642	125 538	82 216
11 450	35 618	35 [illegible]	36 855	27 407	24 396	21 007	19 639
7 851	45 550	47 505	40 780	47 529	45 396	31 995	28 451
3 496	11 908	15 [illegible]98	11 148	14 805	17 525	9 235	6 511
43 [illegible]	19 295	18 095	5 [illegible]07	16 078	33 991	32 955	16 081
40 980	43 148	48 [illegible]27	20 430	9 883	35 381	48 816	24 5[illegible]6
(2 [illegible]53)	(22 [illegible]61)	(35 [illegible]111)	(15 280)	(23 [illegible]25)	(2 [illegible]455)	(2 [illegible]601)	(15 646)
30 [illegible]05	20 887	14 810	5 [illegible]68	(13 512)	7 926	21 215	8 980
2 982	6 410	4 550	262	5 935	12 485	1 455	863
42 65[illegible]	26 [illegible]91	19 146	5 621	(10 409)	20 511	22 5[illegible]0	9 495
86 501 $	21 [illegible]810 $	85 [illegible]02 [illegible] $	45 [illegible]065 $	89 655 $	12 [illegible]09 [illegible] $	94 115 $	19 944 $
16 [illegible]49	16 [illegible]250	151 [illegible]45	105 580	140 580	191 342	161 85[illegible]	151 849
315 [illegible]71	262 [illegible]92	228 812	166 [illegible]18	15 [illegible]08[illegible]	166 942	240 [illegible]73	29 609
542 699	[illegible]01 814	555 148	496 [illegible]8[illegible]	491 330	431 848	328 815	255 815
18 648	(11 [illegible]79)	(58 028)	(25 20[illegible])	(42 250)	(40 661)	(29 10[illegible])	(15 040)
(251 511)	(451 015)	(45[illegible]8[illegible])	(351 980)	(308 145)	(420 402)	(212 851)	(210 43[illegible])
(100 [illegible]80)	(2[illegible]8 [illegible]80)	(20[illegible] 206)	(1[illegible]5 520)	(202 [illegible]94)	(145 855)	(120 091)	(8[illegible] 222)
47[illegible]5[illegible]0 $	[illegible]91 288 $	31[illegible]991 $	2[illegible]0 222 $	255 81[illegible] $	188 226 $	151 [illegible]83 $	104 62[illegible] $

BENEFICE AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES
(millions de dollars)

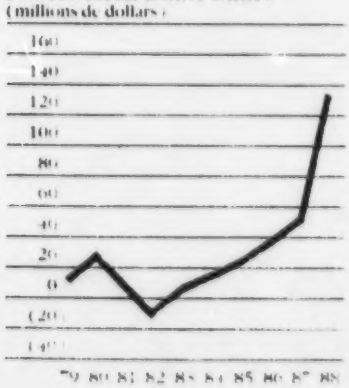

BENEFICE NET
(millions de dollars)

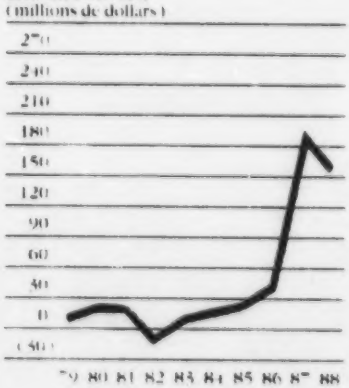

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE
(millions de dollars)

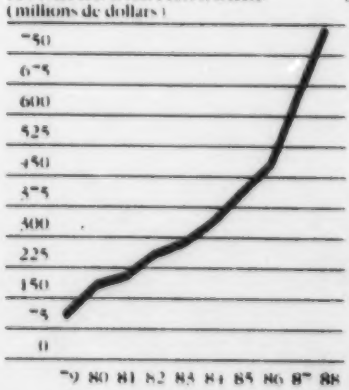

Principales données financières par secteur

(en milliers de dollars)

	1988	198[illegible]	1986	1985	1984
ALUMINIUM					
Albecour, société en commandite					
Actif	3[illegible]9 1[illegible]6 $	328 900 $	311 491 $	–	–
Ventes	162 0[illegible]2	110 908	21 [illegible]88	–	–
Bénéfice net	64 349	23 156	6 411	–	–
PÉTROCHIMIE					
Éthylec inc.					
Actif	103 424 $	65 5[illegible]2 $	[illegible]0 [illegible]0[illegible] $	[illegible]2 883 $	61 [illegible]90 $
Ventes	162 848	118 291	88 359	9[illegible] 235	85 180
Bénéfice net	4[illegible] 230	8 380	958	3 223	566

ACTIF PAR SECTEUR
(millions de dollars)

ALUMINIUM – Albecour, société en commandite

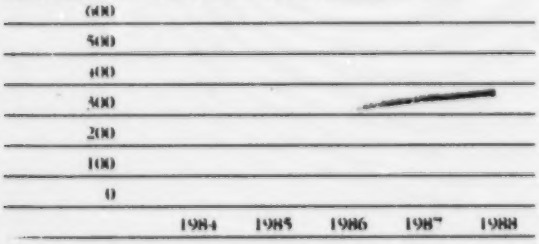

PÉTROCHIMIE – Éthylec inc.

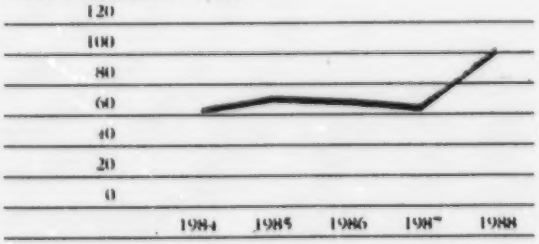

	1988	1987	1986	1985	1984
PRODUITS FORESTIERS					
Dolor inc.					
Actif	582 764 $	590 085 $	444 836 $	985 151 $	905 492 $
Ventes	–	–	–	–	–
Bénéfice net	36 118	206 634	52 575	33 816	40 015
CONSTRUCTION NAVALE ET ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES					
Le Groupe MIL inc.					
Actif	182 700 $	202 155 $	89 701 $	124 297 $	120 644 $
Ventes	240 791	241 115	153 168	114 812	117 715
Bénéfice net (perte nette)	(18 225)	(48 640)	1 536	(5 591)	(2 989)

PRODUITS FORESTIERS — Dolor inc.

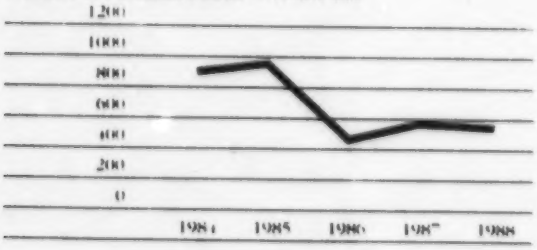

CONSTRUCTION NAVALE ET ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES – Le Groupe MIL inc.

Ressources humaines

Pour la SGF, il est clair que l'expertise et le dynamisme de ses effectifs contribuent de façon déterminante à la réalisation de la mission de l'entreprise. Consciente de l'importance de ce rôle, la SGF pratique une politique de gestion des ressources humaines qui encourage le recrutement et la conservation d'un personnel de calibre supérieur.

De plus, afin d'encourager la motivation, la SGF a mis sur pied un nouveau système de rémunération et d'évaluation du rendement de ses employés. Elle offre ainsi des conditions de travail avantageuses et concurrentielles.

Le nombre total d'employés dans les entreprises du Groupe SGF était de 21 328 au 31 décembre 1988, en hausse de 1 110 par rapport à l'année précédente. Le niveau d'emploi a augmenté principalement en raison du regain d'activités sur les chantiers navals du Groupe MIL et du démarrage, en juillet 1988, de la production commerciale de la première machine à papier à l'usine de Domtar à Windsor. Notons qu'à cette usine, Domtar a mis sur pied un programme de formation de 25 millions de dollars pour permettre à ses employés de travailler efficacement dans un milieu d'exploitation hautement informatisé.

Le niveau d'emploi dans les entreprises du Groupe SGF sera appelé à croître au cours des prochaines années en raison des projets en voie de réalisation. Ces projets devraient créer environ 4 200 emplois directs et permanents d'ici cinq ans.

Rapport sur la protection des non-fumeurs

La SGF a pris les dispositions nécessaires pour assurer à ses employés et visiteurs un environnement exempt de fumée, conformément aux prescriptions de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

La SGF offre à son personnel des conditions de travail avantageuses et concurrentielles.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Au 31 décembre	1988	1987
ALUMINIUM		
Albecour inc.	8	8
Aluminerie de Becancour inc.	756	771
PÉTROCHIMIE		
Alcools de Commerce enr.	73	70
Petromont, société en commandite	250	240
PRODUITS FORESTIERS		
Domtar inc.	15 965	15 871
CONSTRUCTION NAVALE ET ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES		
Le Groupe MIL inc.	4 248	2 942
AUTRES	28	516
TOTAL	21 328	20 218

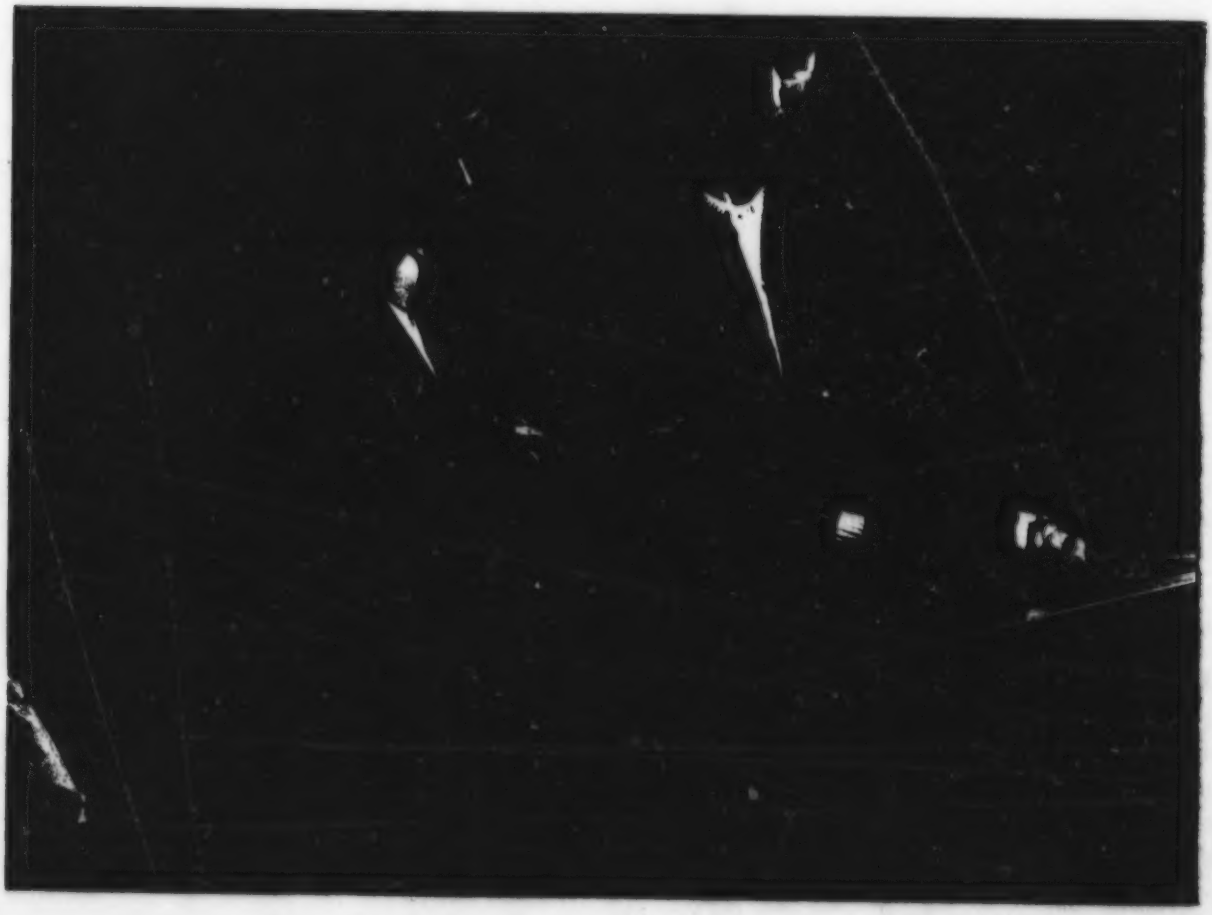

Conseil d'administration

Michel Audet
Sous-ministre
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

André Bérard[*,†]
Président et chef des opérations
Banque Nationale du Canada

Paul Berthiaume[*,†]
Président du conseil,
président et chef de la direction
Le Groupe SGF

Franco Fava[‡]
Secrétaire
Neilson Excavation inc.

Yves Graton[†]
Président et chef de la direction
Hôtel Le Chantecler

Robert Gratton[*,†]
Président du conseil,
président et chef de la direction
Compagnie Montréal Trust

Yves Guérard[*]
Président
Le Groupe Sobeco

Yseult Lefebvre-Richard
Présidente
J.B. Lefebvre limitée

Georges-A. Pouliot, c.r.[‡]
Associé senior
Pouliot, Mercure

J. Frank Roberts[‡]
Administrateur

Henri A. Roy[†]
Vice-président exécutif
Provigo inc.

Robert Tessier
Président et chef de la direction
Le Groupe MIL inc.

John D. Thompson[*]
Président et chef de la direction
RoyNat inc.

Direction

Paul Berthiaume
Président du conseil,
président et chef de la direction

Louis-Gilles Gagnon
Vice-président, affaires juridiques
et secrétaire

Claude Hélie
Vice-président, finances et trésorier

Louis-M. Riopel
Vice-président, développement
de l'entreprise

Manley S. Schultz
Vice-président, aluminium

Guy Ouimet
Vice-président adjoint, métaux
et minéraux

Roxane Marcil
Adjointe au président

Michel R. Béland
Conseiller juridique
et secrétaire adjoint

Martin J. Desmeules
Directeur, aluminium

Richard Fredette
Directeur, planification

François Ghali
Directeur, communications

Bernard Hamel
Directeur, matériel de transport

Patrick G. Hiron
Directeur, pétrochimie

Jacques Mallette
Contrôleur

François R. Roy
Directeur, finances

Au 31 décembre 1988
[*] Membre du comité exécutif
[†] Membre du comité de vérification
[‡] Membre du comité sur les ressources humaines

Sommaire financier par secteur

(en millions de dollars)

ACTIF

BÉNÉFICE NET

ALUMINIUM – Albecour, société en commandite

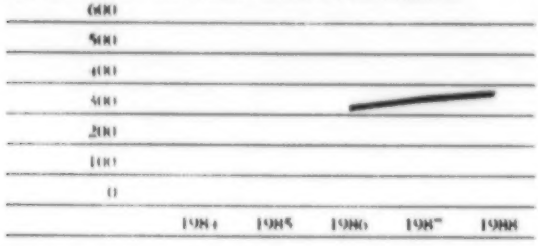

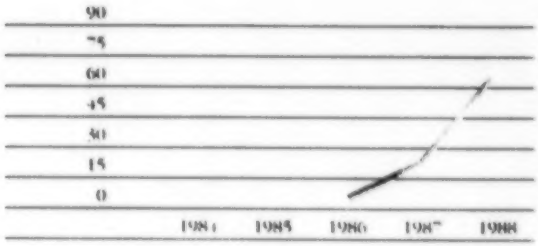

PÉTROCHIMIE – Ethylec inc.

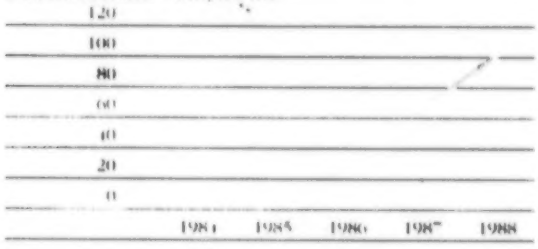

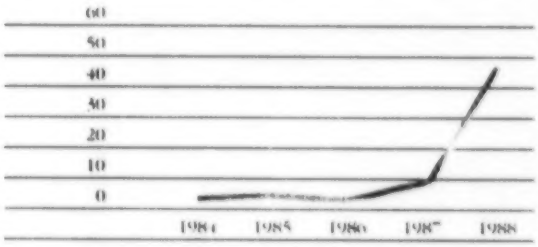

PRODUITS FORESTIERS — Dofor inc.

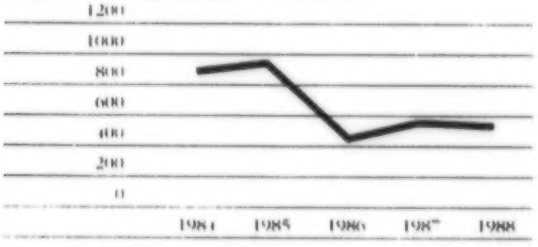

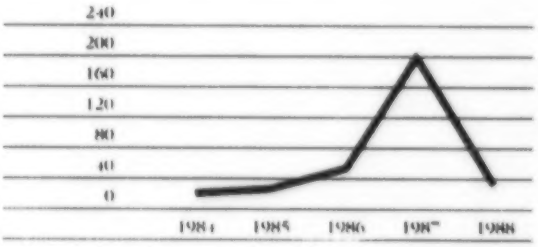

CONSTRUCTION NAVALE ET ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES – Le Groupe MIL inc.

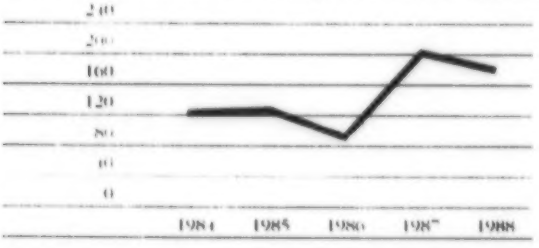

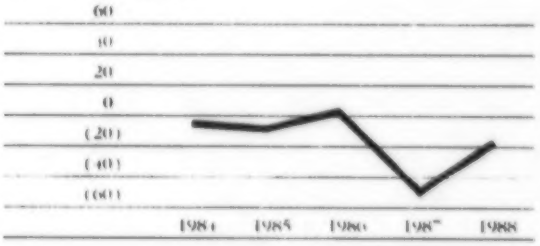

La couverture de ce rapport a été imprimée sur papier Focus Dull 4" 2M 27"5g m² et le texte sur papier Focus Dull 20.2M 140g m² de Domtar inc.

Conception et réalisation: Publicité Martin inc.

English copies of this report are available upon request from the Secretary of Le Groupe SGF.

Dépôt légal – Deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec – ISSN 0704-2981